



# Association Vivre au Pays

## Présentation :

Vivre au Pays est une association de développement créée en 1988 par les adhérents de la Confédération Paysanne de Maine-et-Loire. Très liée à la Confédération Paysanne encore aujourd'hui, elle est néanmoins ouverte à toutes les personnes physiques, paysannes ou non.

L'objet de l'association Vivre au Pays est le développement de l'emploi agricole et rural par la promotion de l'Agriculture Paysanne auprès des paysans, des futurs paysans et de l'ensemble de la société.

## L'Agriculture Paysanne : une réponse aux besoins des paysans et des citoyens

Définie dans les années 90 par les paysans de la Confédération Paysanne et de la FADEAR, « l'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans, répartis sur tout le territoire, de vivre décemment de leur métier en produisant, sur des exploitations à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer à rendre le milieu rural vivant, dans un cadre de vie apprécié par tous. »

Prenant en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux des activités agricoles, elle répond parfaitement au concept de développement durable.

Par la volonté de répartir les volumes de production entre actifs, de maintenir des fermes à taille humaine et de favoriser des systèmes de production créateurs de valeur ajoutée sur les fermes, l'agriculture paysanne participe fortement au maintien et à la création d'emploi en milieu rural et dynamise donc l'économie locale.

Attentifs aux demandes des consommateurs et aux attentes de la société, les paysans qui se reconnaissent dans l'agriculture paysanne s'attachent à produire des aliments sains et de qualité tout en respectant l'environnement, dans la transparence de leurs pratiques vis-à-vis des consommateurs.

## Etre solidaires des citoyens et des paysans du Monde

Plus qu'un projet agricole, l'agriculture paysanne est un projet de société, en lien permanent avec les citoyens. Les paysans qui la mettent en pratique veillent à ce que leurs fermes soient parties prenantes de la vie locale, à échanger sur leur métier avec les non-paysans, participant ainsi à la création de lien social. Solidaires avec les paysans et citoyens du Monde entier, les paysans en agriculture paysanne font attention à ce que leurs pratiques respectent le droit à la souveraineté alimentaire de tous les peuples et ne compromettent pas les modes de vie qu'ils ont choisis.

## Actions

### Promotion de l'Agriculture Paysanne :

- Auprès des paysans : diagnostics Agriculture Paysanne, formations, journal
- Auprès des scolaires : visites de fermes, interventions en classe
- Auprès des citoyens : fermes ouvertes, ciné-débats, conférences

### Appui à l'installation agricole :

- Accueil et accompagnement des porteurs de projet agricoles : entretiens individuels, Cafés-Installation, mise en relation avec des paysans en activité
- Accompagnement des cédants : Formations transmission, accompagnement individuel
- Mise en relation cédants - porteurs de projet

## Travailler en réseau

Aux niveaux régional et national, Vivre au Pays est membre de l'ARDEAR (Association Régionale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural) des Pays de la Loire et de la FADEAR (Fédération Associative de Développement de l'Emploi Agricole et Rural).

## Contacts

Vivre au Pays

Tel : 02 41 39 54 77 – Fax : 02 41 39 56 49

e-mail : [vivreaupays.49@laposte.net](mailto:vivreaupays.49@laposte.net) – <http://www.confederationpaysanne-pdl.fr>